Ville de Dunkerque

Installation de boîtes créatives sur la place Jean Bar

Le 25/01/2019 par la Ville de Dunkerque

Installation de boîtes créatives sur la place Jean Bart :

La poursuite du renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville de Dunkerque et l'accompagnement de porteurs de projet commerciaux, artisanaux et culturels

Dynamique commerciale retrouvée dans une ville plus attractive

Depuis 2014, de nombreuses initiatives de la municipalité visent à renforcer l'attractivité du centre-ville de Dunkerque : les travaux réalisés dans le cadre des programmes obligatoires de ravalement de façades ou de DK plus de mobilité, le lancement du programme des Allées de l'Arsenal dans le parc de la Marine, le développement des animations récurrentes et grand public (Printemps de la place Jean Bart, Dunkerque la Féerique...), la création d'un poste de développeur de centre-ville, la recherche systématique de porteurs de projet pour les cellules commerciales vides, le lancement du réseau de bus gratuit...

Autant d'actions qui permettent à Dunkerque de bénéficier d'un taux de vacance commerciale plus faible que la moyenne des villes de sa taille (8% contre 11% au niveau national) et d'une attractivité retrouvée, comme en

témoignent certains classements nationaux (voir le site rendementlocatif.com qui classe Dunkerque en 3^e position des villes où investir en 2019).

Les boîtes créatives pour tester des activités commerciales, artisanales ou culturelles

Dès ce vendredi 25 janvier, une nouvelle action permettant de renforcer l'animation marchande et de valoriser les expériences entrepreneuriales innovantes et créatives va prendre corps en centre-ville de Dunkerque.

En effet, les deux containers design, commandés par la Ville et appelés « boîtes créatives » vont accueillir différentes activités commerciales et artisanales, en création ou en développement sur la place Jean Bart. Chacun de ces containers pourra accueillir simultanément deux porteurs de projet.

L'objectif est d'offrir au centre-ville un lieu d'échange, de création et de partage ainsi qu'un lieu d'animation des parcours marchands et des flâneries urbaines. Les boîtes créatives occuperont cet espace 8 à 10 mois par an, en renouvelant régulièrement leur contenu, tout en tenant compte des manifestations développées sur la place Jean-Bart. Ainsi, pour leur première période d'implantation, elles animeront le cœur d'agglomération du 25 janvier au 23 février.

Ces boîtes créatives abriteront ainsi dans les semaines et mois à venir des boutiques éphémères, des entrepreneurs à l'essai, des entrepreneurs issus de l'économie sociale et solidaire mais aussi des ateliers-vente animés par des acteurs culturels et artistiques locaux.

Elles pourront ainsi servir à promouvoir des expositions, proposer un espace ludique, des ateliers artistiques participatifs ou bien encore des ateliers de sensibilisation au numérique.... Elles pourront être utilisées aussi bien pour des activités de services publics (programmations sportive et jeunesse de la ville, animations culturelles des bibliothèques ou des musées, présentation de projets urbains...) que des activités privées (service de conciergerie, ateliers de formation, réparation de vélos, jardinerie, fabrication de produits bio...).

Un accompagnement fort des jeunes entreprises commerciales ou artisanales

Sur le plan économique, les porteurs de projets qui utiliseront ces boîtes créatives bénéficieront de l'appui et du suivi des partenaires de la création du réseau La Turbine (notamment la CUD, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, BGE Flandre création, Initiative Flandre et la Ville de Dunkerque).

Ces acteurs publics favoriseront le développement du commerce et de l'artisanat de proximité sur l'agglomération dunkerquoise, susciteront la création d'entreprises à vocation commerciale et/ou artisanale, proposeront à ces mêmes entreprises un accompagnement et leur permettront de

tester leur nouvelle activité ou nouveau concept dans un secteur d'affluence, sur une période adaptée à leurs moyens.

Les premiers occupants des boîtes créatives

Dès ce vendredi 25 janvier, ce sont 4 activités qui occupent les 2 containers jaune et rouge.

- *Et Sev créa des sacs :* confection de sacs et accessoires de mode (25 et 26 janvier)
- Clémentine Verschave : Vente de miel bio issu des Carpates orientales en Roumanie (25 et 26 janvier).
- **Various garden**: vente de compositions végétales (du 25 janvier au 14 février)
- La mouette flamande : vente de produits désignés patrimoine flamand (du 25 janvier au 9 février).

Ensuite se succéderont entre autres des activités de vente de produits 0 déchets, de pâtisserie, de cosmétiques, de bijoux, de vélos et trottinettes électriques...

A noter que sur la première période de mise à disposition des boîtes créatives, le taux d'occupation sera très élevé puisqu'entre le 25 janvier et le 23 février, 108 des 112 créneaux disponibles seront occupés (un

créneau = une place dans une des boites, pour une journée). Comment intégrer les boîtes créatives ? Pour s'installer temporairement dans l'une des boîtes créatives, trois possibilités sont offertes aux porteurs de projets : Les candidats pourront répondre aux différents appels à projets initiés par la CUD en étroite collaboration avec la Ville de Dunkerque, via le site internet www.la-turbine.fr. Il sera aussi possible de déposer un dossier d'appel à projet au fil de l'eau à la Direction Développement, Aménagement des Territoires, Attractivité de la Ville de Dunkerque (tél. : 03.28.26.28.56) ; Pour les projets à vocation créative et culturelle, un dossier d'appel à proposition est à retirer à la Direction de la culture et les relations internationales de la Ville de Dunkerque.



Thomas Roussez - Directeur de la communication et de l'Animation 03 28 26 26 39 , thomas.roussez@ville-dunkerque.fr